

Le mercredi 30 juin 2004

CANADA

Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 juin 2004, à 19 h, au 185 de la rue Principale à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Diane Nault, Louise Larocque, Guylaine Marcil, Annette Dumouchel, Chantal Galipeau, Madeleine Aumond et Stéphanie Pilon et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Reid Soucie, Bernard Caron, Éric Éthier et Robert Chalifoux, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marie-Anne Poulin, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : Monsieur Damien Lafrenière
 Mesdames Denise Miron Marion et Anne Danis,
 commissaire représentant les parents (primaire)

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard,	Directrice générale
Mme Manon Lauriault	Directrice du service des ressources éducatives
M. Jean-Claude Beaudin	Directeur du service des ressources financières et du transport scolaire
M. Alain Royer,	Directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information
M. Michel Houde,	Directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar	Agent d'administration au secrétariat général

Le président du conseil des commissaires, monsieur Daniel Moreau, salut les commissaires et souligne qu'il s'agit de la dernière rencontre de l'année scolaire. Il ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2004-CC-100

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2004-06-30
- b) Suivis

Le mercredi 30 juin 2004

RÉSOLUTION 2004-CC-072) suite

- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 25 mai 2004
- 6- Sondage / soirée de l'Ordre du mérite, édition 2005
- 7- Tournoi du préfet
- 8- Fondation Le Terrier
- 9- État des travaux sur l'organisation de la formation professionnelle en Outaouais
- 10- Table éducation Outaouais
- 11- Rapport annuel
- 12- Remerciements Université du Québec en Outaouais, Caisse populaire Desjardins Haute-Gatineau

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Informations projets particuliers
 - a) Québec en forme
 - b) Famille, école, communauté
- 2- Réforme de l'éducation
 - a) Bilan 2003-2004 au secondaire
 - b) Allocations particulières
 - programme 'Aide aux devoirs'
 - programme 'Écoles en forme et en santé'
- 3- Rapport du vérificateur général – dossier des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage
- 4- Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité de coordination pédagogique du 27 mai 2004
 - b) Comité de soutien e.h.d.a.a. du 7 juin 2004

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Budget des écoles, des centres de formation professionnelle et des adultes
- 3- Budget de la commission scolaire
- 4- Radiation de taxes scolaires
 - a) Radiations de comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins
 - b) Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2004-2005
 - c) Radiation d'arrérages de taxes
- 5- Résultats des négociations de transport scolaire

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Nomination direction adjointe, temps partiel (50 %), CÉHG
- 2- Nomination direction adjointe, temps partiel (50 %), Pontiac
- 3- Nomination adjointe administrative, établissement des adultes
- 4- Compte rendu CRT (PPE), 2004-05-28
- 5- Compte rendu CRT (insertion professionnelle), 2004-05-07
- 6- Calendrier des réunions

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-072) suite

- 7- Actes d'établissement
- 8- Procédures de perfectionnement, personnel de soutien
- 9- Besoins 2004-2005, personnel enseignant

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- 1- Travaux d'entretien ménager (sanitaire), école Collège Christ-Roi
- 2- Travaux d'entretien ménager (sanitaire), école Couvent Christ-Roi
- 3- Travaux d'entretien ménager (sanitaire), école St-Nom-de-Marie
- 4- Aménagement d'une palestre (portes et cadres en aluminium et acier), école Sieur-de-Coulonge
- 5- Réfection partielle des toitures – école Sacré-Cœur de Gracefield et école Poupore de Fort-Coulonge
- 6- Remplacement de fenêtres, portes et cadres extérieurs et réfection partielle du toit – école Ste-Thérèse de Cayamant
- 7- Réaménagement de l'entrée principale – école Ste-Anne (Île-du-Grand-Calumet)
- 8- Réfection des escaliers d'issue – Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- 9) a) Ingénierie détaillée et accompagnement technique pour la réalisation d'un réseau privé de fibres optiques
b) Rapport d'évaluation par le comité de sélection
- 10) Divers
a) Villages branchés
- 11- Cafétéria Gracefield
- 12- Situation d'urgence à l'école L'Envolée

F) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE : mercredi 25 août à Fort-Coulonge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2004-CC-073

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 26 mai 2004

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 mai 2004 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 juin 2004

A-2B) Suivis

Pas de suivi.

A-3 Parole au public

M. Beaudin répond aux questions d'une mère de famille, madame Suzanne Lépine, au sujet du transport scolaire.

Incidence : à 19 h 05, les commissaires mesdames Louise Larocque, Madeleine Aumond et Guylaine Marcil se joignent au conseil des commissaires

A-4 Correspondance

Mme Thonnard mentionne le grand nombre de lettres relatives au rapport Bédard et souligne que celui-ci constituera un dossier majeur l'an prochain. La commissaire madame Louise Larocque demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée au directeur régional du MÉQ.

A-5 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 25 mai 2004

Le compte rendu est déposé.

Incidence : à 19 h 10, la commissaire madame Chantal Galipeau se joint au conseil des commissaires

A-6 Sondage / soirée de l'Ordre du mérite, édition 2005

Mme Thonnard donne des informations aux commissaires sur ce sondage.

A-7 Tournoi du préfet

Mme Thonnard souligne que ce tournoi aura lieu le 14 juillet, à Lac-Ste-Marie. Un quatuor sera formé des commissaires madame Madeleine Aumond et messieurs Éric Éthier, Charles Langevin et Robert Chalifoux. Ceux et celles qui désirent participer au souper seulement doivent contacter Mme Sandra-Ann Rodgers.

A-8 Fondation Le Terrier

Suite à une demande de monsieur Antoine Dénommé, président de la Fondation du Camp Le Terrier, les commissaires discutent de l'opportunité de faire un don à cet organisme. Il est proposé d'écrire une lettre à M. Dénommé pour lui communiquer notre regret de ne pouvoir répondre à sa demande, étant donné notre statut d'organisme à but non lucratif.

Le mercredi 30 juin 2004

A-9 État des travaux sur l'organisation de la formation professionnelle en Outaouais

Mme Thonnard présente deux documents sur cette question et fait le point sur le dossier.

A-10 Table éducation Outaouais

Mme Thonnard rappelle que la Table éducation a perdu sa permanence mais ajoute qu'une nouvelle ressource a été trouvée, ce qui permettra à la Table de repartir en force. Celle-ci est d'ailleurs appelée à devenir la commission éducation de la Conférence régionale des élu(e)s de l'Outaouais.

A-11 Rapport annuel

Mme Thonnard explique qu'un bilan de la première année du plan stratégique a été dressé. À la fin du mois d'août, un rapport annuel synthétique sera d'ailleurs publié, en encart du journal Le Hautbois. Une reddition de comptes y sera faite, accompagnée d'indices de progression. À la fin du mois de septembre, l'exercice sera répété d'une façon plus exhaustive et plus pointue, auprès du conseil des commissaires. Cela prendra la forme d'un rapport annuel officiel. Enfin, à la fin du mois d'octobre, le plan d'action 2004-2005 sera déposé. Mme Thonnard ajoute aussi que le cahier de la rentrée, publié traditionnellement dans deux journaux locaux au mois d'août, sera intégré à la prochaine édition du Hautbois.

A-12 RÉSOLUTION 2004-CC-074 Remerciements, Université du Québec en Outaouais

CONSIDÉRANT la participation de l'Université du Québec en Outaouais et de la Fondation de l'UQO dans le projet de salle de vidéo-conférence;

CONSIDÉRANT la grande importance de cette participation, de l'ordre de 25 000 \$ pour l'UQO et de 6 000 \$ pour la Fondation de l'UQO;

CONSIDÉRANT que ces montants ont servi à équiper la salle de matériel électronique, permettant ainsi à celle-ci de rendre de grands services, notamment dans le domaine de la formation à distance;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle salle facilitera grandement les efforts de la commission scolaire visant à rendre plus accessible l'enseignement supérieur en région, conformément à sa planification stratégique;

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-074) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le conseil des commissaires adresse ses plus sincères remerciements à l'UQO et à la Fondation de l'UQO pour cette implication qui souligne leur attachement très apprécié et très méritoire à la cause éducative dans l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2004-CC-075 **Remerciements, Caisse populaire
Desjardins Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT la participation de la Caisse populaire Desjardins Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT la grande importance de cette participation, de l'ordre de 14 000 \$;

CONSIDÉRANT que ces montants ont servi à équiper la salle de matériel électronique, permettant ainsi à celle-ci de rendre de grands services, notamment dans le domaine de la formation à distance;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle salle facilitera grandement les efforts de la commission scolaire visant à rendre plus accessible l'enseignement supérieur en région, conformément à sa planification stratégique;

CONSIDÉRANT que la Caisse populaire Desjardins Haute-Gatineau, de surcroît, a aussi décidé de faire un don de 15 ordinateurs usagés au Collège de l'Outaouais, afin d'équiper certaines salles de cours situées à proximité immédiate de la salle de vidéo-conférence et faisant partie du même ensemble;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le conseil des commissaires adresse ses plus sincères remerciements à la Caisse populaire Desjardins Haute-Gatineau pour cette implication très appréciée et très méritoire, preuve de son attachement au développement de la région de la Vallée de la Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Information projets particuliers

a) Québec en forme

Mme Lauriault explique le document. Elle précise que le projet est déjà en route à l'établissement primaire Le Rucher de la Vallée de la Gatineau et débutera à l'établissement Primaire Pontiac en septembre.

b) Famille, école, communauté

Mme Lauriault souligne qu'il s'agit d'un projet particulier au Rucher de la Vallée de la Gatineau et qu'il est destiné particulièrement aux familles défavorisées.

Le mercredi 30 juin 2004

B-2 Réforme de l'éducation

a) Bilan 2003-2004 au secondaire

Mme Lauriault mentionne qu'une rencontre a eu lieu le 17 juin, avec les enseignants et enseignantes des trois secteurs (Maniwaki, Fort-Coulange, Gracefield). Des suggestions y ont été apportées pour faciliter le partage des projets réforme en première secondaire. Il y a aussi eu des échanges suite aux visites réalisées dans trois autres écoles secondaires (Val-des-Bois, Mont-Bleu, des Trois-Chemins).

b) Allocations particulières

- Programme 'Aide aux devoirs'

Mme Lauriault confirme qu'une allocation particulière a été donnée pour le programme 'Aide aux devoirs', d'un montant de 29 742 \$, pour les écoles primaires.

- Programme 'Écoles en forme et en santé'

Dans le cas du programme 'Écoles en forme et en santé', l'allocation particulière est d'un montant de 16 137 \$, pour les écoles primaires et secondaires.

B-3 Rapport du vérificateur général – dossier des élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage

Mme Lauriault commente le document et en explique certains points.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 Dépôt de comptes rendus

Mme Lauriault dépose les comptes rendus suivants :

- a) Comité de coordination pédagogique du 27 mai 2004
- b) Comité de soutien e.h.d.a.a. du 7 juin 2004

C) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2004-CC-076 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Robert Chalifoux;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-076) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Robert Chalifoux que les registres des chèques de la CSHBO du 25 mai au 8 juin 2004 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2004-CC-077

Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes;

CONSIDÉRANT les documents déposés 'Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2004-2005 des écoles ou des centres et les budgets des établissements';

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Stéphanie Pilon d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2004-CC-078

Adoption du budget de la commission scolaire

CONSIDÉRANT que, conformément à la *Loi sur l'instruction publique*, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2004-2005;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit des revenus égaux ou supérieurs aux dépenses;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 177 404 328 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2004-2005;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35 \$;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-078) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 Radiation de taxes scolaires

C-4-a RÉSOLUTION 2004-CC-079

Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque que les comptes de taxes avec des soldes de 3,00 \$ et moins, créditeurs et débiteurs, soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4-b RÉSOLUTION 2004-CC-080

Taux d'intérêt pour l'année scolaire 2004-2005

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit fixer le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le taux d'intérêt soit fixé à 12 % pour l'année 2004-2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4-c RÉSOLUTION 2004-CC-081

Radiation d'arrérages de taxes

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de radier des taxes non acquittées qui sont périmées;

CONSIDÉRANT que la MRC de Pontiac a procédé à une vente pour taxe;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de radier les taxes inscrites sous les matricules :

084083-6382-02-9133 – 183,26 \$

084082-6480-35-6676 – 446,75 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 juin 2004

C-5 **RÉSOLUTION 2004-CC-082** **Adjudication des contrats de transport par autobus pour les années 2004 à 2007**

CONSIDÉRANT les négociations de gré à gré avec les représentants des transporteurs scolaires;

CONSIDÉRANT que les coûts du service de transport doivent respecter les sources de revenus déterminées dans le cadre budgétaire;

CONSIDÉRANT l'uniformisation des taux de kilométrage;

CONSIDÉRANT que les objectifs de la CSHBO, quant au maintien d'un service de qualité et sécuritaire en transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie de renouveler les contrats de transport par autobus pour une période de trois (3) ans selon les conditions suivantes :

1. Une augmentation de 4,12 % sera accordée aux contrats en vigueur au 30 juin 2004 pour l'année 2004-2005. Cette augmentation représente une somme de 168 839 \$ et est exclusivement accordée aux allocations de base des véhicules;
2. Pour les années subséquentes, les contrats seront indexés suivant le taux d'indexation du MÉQ pour le transport scolaire. Pour l'année 2005-2006, une somme additionnelle de 162 148 \$ sera accordée aux contrats en vigueur au 30 juin 2005.
3. Les taux pour les activités parascolaires et deuxième transport sont dorénavant intégrés aux contrats des transporteurs scolaires. Pour l'année 2004-2005, l'allocation de départ et le taux du kilométrage seront indexés de 2,77 % pour se chiffrer à 20,55 \$ et 0,82 \$ respectivement. Le taux pour les heures d'attente est de 13 \$ de l'heure. Pour les années subséquentes, ces taux seront indexés suivant le taux d'indexation du MÉQ.
4. Que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer les contrats pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 **RÉSOLUTION 2004-CC-083** **Nomination direction adjointe, temps partiel (50 %), CÉHG**

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-083) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque de nommer monsieur Richard Germain à titre de direction adjointe à temps partiel (50 %) à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Cette nomination prendra effet le 16 août 2004 et se terminera le 30 juin 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

D-2 RÉSOLUTION 2004-CC-084 **Nomination direction adjointe, temps partiel (50 %), établissement Primaire Pontiac**

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de nommer monsieur Marc Bérubé à titre de direction adjointe à temps partiel (50 %) à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur (Chapeau) et à l'école Poupore (Fort-Coulonge). Cette nomination prendra effet le 16 août 2004 et se terminera le 30 juin 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2004-CC-085 **Nomination adjointe administrative, établissement des adultes CSHBO**

CONSIDÉRANT la politique de dotation de personnel;

CONSIDÉRANT la politique de gestion des directions d'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de nommer madame Jocelyne Lafleur à titre d'adjointe administrative à l'établissement des adultes CSHBO. Cette nomination prendra effet le 1^{er} juillet 2004. Mme Lafleur sera soumise à une période probatoire d'une durée d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 **Compte rendu CRT (PPE), 2004-05-28**

Le compte rendu est déposé.

D-5 **Compte rendu CRT (insertion professionnelle), 2004-05-07**

Le compte rendu est déposé.

Le mercredi 30 juin 2004

D-6 **RÉSOLUTION 2004-CC-086** **Recommandation concernant le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Larocque et résolu de modifier le lieu de la séance ordinaire du 25 août 2004, de Maniwaki à Fort-Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2004-CC-087 **Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la résolution 2004-CC-066, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 26 mai 2004;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement, sauf en ce qui touche la résolution 2004-CC-086;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la Loi sur l'instruction publique.

Le jour :

Le lieu :

25 août 2004	Fort-Coulonge
22 septembre 2004	Maniwaki
27 octobre 2004	Fort-Coulonge
24 novembre 2004	Maniwaki
26 janvier 2005	École élémentaire et secondaire, 11, rue St-Eugène, Gracefield
23 février 2005	École Ste-Marie, 55, rue Martineau, Otter-Lake
30 mars 2005	Fort-Coulonge
27 avril 2005	Fort-Coulonge
25 mai 2005	Maniwaki
29 juin 2005	Maniwaki

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-087) suite

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2004-CC-088 **Modifications aux actes d'établissement des écoles et des centres**

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT que, suite à la fusion des établissements La Tréflière et L'Étoile-du-Nord pour une période d'essai d'un an, le conseil d'établissement a résolu de rendre la fusion permanente et de changer la dénomination de l'établissement, de «Primaire Haute-Gatineau» à «Le Rucher de la Vallée de la Gatineau»;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a approuvé (résolution 2004-CC-054) le maintien de cette fusion et le changement de dénomination;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a résolu (résolution 2003-CC-394) de changer le nom de la bâtisse «St-François-de-Sales» pour «Reine-Perreault, dans l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau»;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, des conseils d'établissement et du comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Diane Nault et résolu que la commission scolaire fasse les modifications décrites ci-bas à la résolution numéro 2000-CC-064, pour l'année scolaire 2004-2005 et les années suivantes.

A) Ancienne formulation :

<u>ÉCOLE OU CENTRE</u>	<u>IMMEUBLE(S) ET/OU LOCAUX</u>	<u>ORDRE D'ENSEIGNEMENT</u>
774-004 Établissement primaire Haute-Gatineau 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8	Bâtisses : Sainte-Croix, Académie Sacré-Cœur, Laval, Pie-XII, Couvent Christ-Roi Sacré-Cœur, Saint-Boniface Christ-Roi (garçons) et Dominique-Savio.	Primaire

Locaux : Tous les locaux

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-088) suite

774-003

**L'établissement du
Cœur-de-la-Gatineau**
11, rue Ste-Eugène
C.P. 313
Gracefield (Québec)
JOX 1WO

Bâtisses : Sacré-Cœur, Saint-Nom- de-Marie, Sainte-Thérèse, Saint-François-de-Sales et Notre-Dame-de-Grâces. Primaire et secondaire

Locaux : Tous les locaux

B) Nouvelle formulation :**774-004**

**Établissement primaire
Le Rucher de la Vallée
de la Gatineau**
248, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec)
J9E 2J8

Bâtisses : Sainte-Croix, Laval, Académie Sacré-Cœur, Couvent Christ-Roi, Pie XII, Sacré-Cœur, Christ-Roi (garçons), Saint-Boniface et Dominique-Savio. Primaire

Locaux : Tous les locaux

774-003

**L'établissement du
Cœur-de-la-Gatineau
Cœur-de-la-Gatineau**
11, rue Ste-Eugène
C.P. 313
Gracefield (Québec)
JOX 1WO

Bâtisses : Sacré-Cœur, Saint-Nom- de-Marie, Sainte-Thérèse, de-Marie, Sainte-Thérèse, Reine-Perreault et Notre-Dame-de-Grâces. Primaire et secondaire

Locaux : Tous les locaux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 Procédures de perfectionnement, personnel de soutien

M. Houde dépose le document.

D-9 Besoins 2004-2005, personnel enseignant

M. Houde fait le point sur le recrutement dans les écoles secondaires.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**E-1 RÉSOLUTION 2004-CC-089 Travaux d'entretien ménager (sanitaire) école Collège Christ-Roi**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager;

NOMS**MONTANT SOUMISSIONNÉ
(TAXES INCLUSES)**

Tony Crêtes	14 996,00 \$
Julie Gosselin	8 000,00 \$
Darcy Lapratte	15 988,48 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-089) suite

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction d'école;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'engager madame Julie Gosselin au montant de 8 000 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2004-CC-090 **Travaux d'entretien ménager (sanitaire) école Couvent Christ-Roi**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager;

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Tony Crêtes	24 576,80 \$
Nelson Paul	40 000,00 \$
Julie Gosselin	21 500,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction d'école;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu d'engager madame Julie Gosselin au montant de 21 500,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 juin 2004

E-3 **RÉSOLUTION 2004-CC-091** **Travaux d'entretien ménager (sanitaire)
école St-Nom-de-Marie**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres de services concernant les travaux d'entretien ménager;

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Tony Crêtes	24 477,00 \$
Nelson Paul	29 500,00 \$
Denis Hubbell	22 880,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT les recommandations de la direction d'école;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier et résolu d'engager monsieur Denis Hubbell au montant de 22 880,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-4 **RÉSOLUTION 2004-CC-092** **Aménagement d'une palestre, portes et
cadres en aluminium et acier, école Sieur-
de-Coulonge**

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions reçues de :
Vitrerie Vision 2000 ltée
Vitrerie Maniwaki

CONSIDÉRANT les recommandations de l'architecte, monsieur Robert Ledoux, de choisir le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture avait lieu le 08 juin 2004, à 14 h, et le tableau comparatif;

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Vitrerie Vision 2000 ltée	12 606,74 \$
Vitrerie Maniwaki	11 397,98 \$

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Robert Chalifoux et résolu d'accepter la plus basse soumission pour l'aménagement d'une palestre (portes et cadres en aluminium et acier) pour l'école Sieur-de-Coulonge, au montant de 11 397,98 \$ (taxes incluses), à Vitrerie Maniwaki.

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-092) suite

Le tout conformément à l'appel d'offres pour l'aménagement d'une
palestre (portes et cadres en aluminium et acier).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-5 RÉSOLUTION 2004-CC-093 **Réfection partielle des toitures, école
Sacré-Cœur de Gracefield et école
Poupore de Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissions reçues de :

Couvreur Rolland Boudreault
Morin Isolation et toitures
Toitures Marcel Raymond
Black et McDonald Ltée

CONSIDÉRANT les recommandations de l'architecte, monsieur Robert
Ledoux, de choisir le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture avait lieu le 11 juin 2004, à
15 h, et le tableau comparatif;

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Couvreur Rolland Boudreault	89 210,00 \$
Morin Isolation et toitures	79 540,00 \$
Toitures Marcel Raymond	86 100,00 \$
Les Toitures Raymond	94 300,00 \$

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie et résolu
d'accepter la plus basse soumission pour la réfection partielle des toitures
pour l'école Sacré-Cœur de Gracefield et l'école Poupore de Fort-
Coulonge, au montant de 79 540,00 \$ (taxes incluses), à Morin Isolation et
toitures.

Le tout conformément à l'appel d'offres pour la réfection partielle des
toitures pour l'école Sacré-Cœur de Gracefield et l'école Poupore de Fort-
Coulonge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-6 RÉSOLUTION 2004-CC-094 **Remplacement de fenêtres, portes et
cadres extérieurs et réfection
partielle du toit, école Ste-Thérèse
de Cayamant**

CONSIDÉRANT les cinq (5) soumissions reçues de :

Toitures Raymond
DEFTRAN inc
Rénov Daniel Larivière
Construction GMR inc
Vitrerie Maniwaki

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-094) suite

CONSIDÉRANT les recommandations de l'architecte, monsieur Robert Ledoux, de choisir le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture avait lieu le 18 juin 2004, à 15 h, et le tableau comparatif;

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Toitures Raymond	72 690,00 \$
DEFRAN inc	85 055,25 \$
Rénov Daniel Larivière	65 196,25 \$
Construction GMR inc	95 196,25 \$
Vitrierie Maniwaki	53 372,98 \$

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault et résolu d'accepter la plus basse soumission pour le remplacement de fenêtres, portes et cadres extérieurs et réfection partielle du toit, pour l'école Ste-Thérèse de Cayamant, au montant de 53 372,98 \$ (taxes incluses), à Vitrierie Maniwaki.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-7 RÉSOLUTION 2004-CC-095 **Réaménagement de l'entrée principale, école Ste-Anne (Île-du-Grand-Calumet)**

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissions reçues de :
 DEFRAN inc
 Construction GMR inc
 Marc Cléroux Rénov

CONSIDÉRANT les recommandations de l'architecte, monsieur Robert Ledoux, de choisir le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture avait lieu le 18 juin 2004, à 15 h, et le tableau comparatif;

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
DEFRAN inc	47 800,00 \$
Construction GMR inc	49 229,32 \$
Marc Cléroux Rénov	43 000,00 \$

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel et résolu d'accepter la plus basse soumission pour le réaménagement de l'entrée principale, pour l'école Ste-Anne (Île-du-Grand-Calumet), au montant de 43 000,00 \$ (taxes incluses), à Marc Cléroux Rénov.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 30 juin 2004

E-8 RÉSOLUTION 2004-CC-096 **Réfection des escaliers d'issue, Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT les trois (3) soumissions reçues de :
 Michel Lacroix Construction
 Construction Langevin et frères
 Construction Gilles Paquette

CONSIDÉRANT les recommandations de l'architecte, monsieur Robert Ledoux, de choisir le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture avait lieu le 30 juin 2004, à 11 h, et le tableau comparatif;

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Michel Lacroix Construction	96 621,00 \$
Construction Langevin et frères	87 290,00 \$
Construction Gilles Paquette	123 500,00 \$

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Galipeau et résolu d'accepter la plus basse soumission pour la réfection des escaliers d'issue pour la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, au montant de 87 290,00 \$ (taxes incluses), à Construction Langevin et frères. Cependant, les travaux visés par le contrat concerneront seulement la réfection de l'escalier numéro 1, au montant de 43 950,00 \$. De plus, au lieu d'une reconstruction complète de l'escalier numéro 2, des travaux de réfection ponctuelle seront effectués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-9-A RÉSOLUTION 2004-CC-097 **Ingénierie détaillée et accompagnement technique pour la réalisation d'un réseau privé de fibres optiques**

CONSIDÉRANT les six (6) soumissions reçues de :
 Xit Télécom inc
 C3F
 IMS Télécom
 CIMA +
 Dessau-Soprin
 Infrastructel inc

CONSIDÉRANT que, suite à l'évaluation qualitative, deux (2) soumissionnaires n'ont pas été retenus (C3F et CIMA +);

Le mercredi 30 juin 2004

(RÉSOLUTION 2004-CC-097) suite

CONSIDÉRANT l'évaluation finale des quatre (4) soumissionnaires (IMS Télécom, Xit Télécom inc, Dessau-Soprin et Infrastructel inc) :

NOMS	MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)	POINTAGE FINAL (*)
IMS Télécom	329 731,00 \$	3
Xit Télécom inc	288 875,00 \$	1
Dessau-Soprin	374 020,00 \$	4
Infrastructel inc	287 522,00 \$	2

(*) Voir rapport d'évaluation en annexe)

CONSIDÉRANT qu'en dernière analyse, la soumission de Xit Télécom inc est celle qui est la plus avantageuse pour la commission scolaire, aux plans de l'expertise, des connaissances, de la capacité de relève, etc.;

CONSIDÉRANT les résultats du rapport en annexe évalué par le comité d'évaluation;

CONSIDÉRANT l'approbation du comité central politique et exécutif (CCPE);

CONSIDÉRANT que la signature du contrat suivra une rencontre préalable concernant le mode de fonctionnement, exigé par le comité CCPE;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu d'accepter la soumission de Xit Télécom inc pour l'ingénierie détaillée et l'accompagnement technique pour la réalisation d'un réseau privé de fibres optiques dans le cadre du programme 'Villages branchés', au montant de 288 875,00 \$ (taxes incluses).

De plus, il est résolu que le président, monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, madame Marlène Thonnard, soient mandatés pour signer tous les documents à cet effet pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, suite à l'obtention de la subvention de 'Villages branchés'.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-9-B Rapport d'évaluation par le comité de sélection

M. Royer dépose et présente le rapport.

E-10 Divers

a) Villages branchés

Le point a été traité plus haut.

Le mercredi 30 juin 2004

E-11 RÉSOLUTION 2004-CC-098

**Contrat de la concession de cafétéria
de l'école élémentaire et secondaire
Sacré-Cœur de Gracefield**

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue du Regroupement des Clubs d'âge d'or de la Vallée de la Gatineau et des Collines, lors du 2^e appel d'offres;

CONSIDÉRANT l'analyse de la soumission par le directeur de l'école et par le service des ressources matérielles et des technologies de l'information;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron et résolu d'accorder le contrat de concession de la cafétéria de l'école Sacré-Cœur de Gracefield pour un (1) an, du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005, et qu'il pourra se renouveler automatiquement d'année en année, à moins que l'une des parties n'exprime par écrit recommandé son désir de le résilier au moins 60 jours avant le 30 juin de chaque année scolaire, au Regroupement des Clubs d'âge d'or de la Vallée de la Gatineau et des Collines, et que monsieur François Côté, directeur d'école, et monsieur Alain Royer, directeur du service des ressources matérielles et des technologies de l'information, soient autorisés à négocier de gré à gré avec madame Danielle Filiatrault, directrice générale du Regroupement, certains articles du contrat de concession.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-12 Situation d'urgence, école L'Envolée

M. Royer explique que le réservoir d'huile sous-terrain de l'école L'Envolée (Campbell's Bay) a été percé accidentellement lors de la pose d'une clôture il y a quelques années. Une intervention sera faite sous peu, afin de creuser le sol, de prendre des échantillons (carottes) et de voir l'étendue de la contamination possible.

F) **AUTRES :**

F-1 Questions des commissaires

La commissaire madame Louise Larocque félicite M. Houde et Mme Lauriault pour leur prestation lors de la Fête-O-Bois. Mme Thonnard et le président monsieur Daniel Moreau répondent aux questions des commissaires monsieur Charles Langevin et Marie-Anne Poulin.

Le mercredi 30 juin 2004

F-2 RÉSOLUTION 2004-CC-099

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 août 2004, à Fort-Coulonge.

Secrétaire général

Président